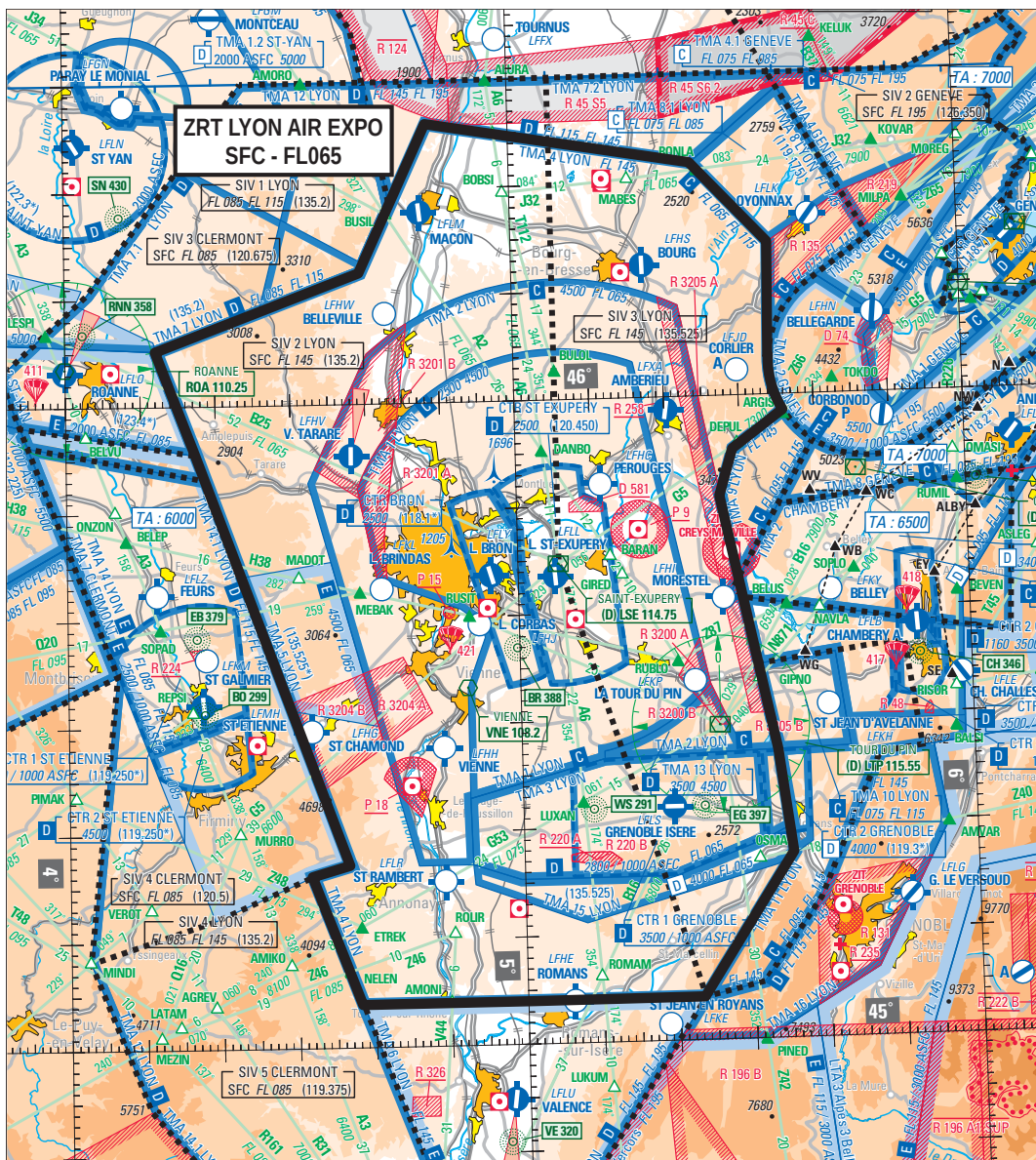


Objet : Création d'une zone réglementée temporaire (ZRT) "LYON AIR EXPO"

En vigueur : Du 07 au 11 juin 2017

Lieu : FIR : Marseille LFMM - AD : Lyon Bron LFLY, Lyon Saint Exupéry LFL



ACTIVITÉ

Gestion des vols CAG VFR de et vers Lyon-Bron

DATES ET HEURES D'ACTIVITÉ

Du 07 juin 2017 à 12h00 au 11 juin 2017 à 12h00

INFORMATION DES USAGERS

LYON INFO : 135.200 MHz / 135.525 MHz

GESTIONNAIRE

Organisme de Contrôle de LYON SAINT EXUPÉRY

STATUT

Zone réglementée temporaire qui coexiste avec les espaces aériens et les zones réglementées avec lesquels elle interfère.

SUP AIP N° 104/17

CONDITIONS DE PENETRATION

CAG/VFR à destination et en provenance de Lyon Bron :
pénétration soumise à contact radio avec LYON INFO

CAM/ CAG : conditions identiques à celles des espaces avec lesquels cette zone coexiste.

SERVICES RENDUS

A l'intérieur de la ZRT, les services de la circulation aérienne rendus sont identiques à ceux rendus dans les espaces avec lesquels cette zone coexiste.

LIMITES LATERALES ET VERTICALES
--

identiques aux limites latérales de la TMA LYON partie 4

SFC / FL065

DISPOSITIONS COMPLEMENTAIRES

- En fonction des procédures particulières d'arrivée, des instructions d'attente ou de report précis sur certains points pourront être imposées.
- L'attention des pilotes est attirée sur le fait qu'en raison de la densité de trafic prévue sur cette période, la charge de travail des deux secteurs INFO de Lyon sera très importante.